

Programme prévisionnel 2025 GERPLAN de Saint-Louis Agglomération

programme prévisionnel 2025 GERPLAN de Saint-Louis Agglomération			co-financement (en %)					coût prévisionnel		participation financière (en €)					commentaires	
intitulé de l'action	informations sur opération	I/F	MO	EPCI	commune(s)	CeA	région	autres (à préciser)	coût prévisionnel TTC	coût prévisionnel HT	EPCI	commune	CeA	région		autres (à préciser)
<b>AXE 3 : LE PATRIMOINE NATUREL</b>																
Conservier et organiser les corridors biologiques	Acquisition de parcelles situées en zones Espaces Naturels Sensibles	I	Commune de Village-Neuf		70%	30%			6 000	5 000		4 500	1 500			CeA : sous réserve d'éligibilité CeA : aide max de la CeA à 30% dans le cadre d'acquisition de parcelles au sein d'une ZPENS.
Une stratégie pour les oiseaux	Action de sensibilisation pédagogique autour de l'installation d'un hôtel à hirondelles	I	Commune de Hagenthal le Haut		60%	40%			9 583	7 986		6 389	3 194			CeA : l'hôtel à hirondelle devra être placé sur un terrain communal à un endroit stratégique pour permettre le développement de l'espèce. Les hôtels à hirondelle « tout prêt » ne sont pas éligibles, uniquement l'achat de matériaux pour la construction. La construction devra également se faire dans le cadre d'une animation pédagogique AR fait par la CeA le 19/11/2024
Sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité	Panneaux d'information pour la sensibilisation à la présence d'hirondelles et de chauve-souris	I	Ville de Saint-Louis		60%	40%			2 000	1 667		1 333	667			CeA : sous réserve d'éligibilité CeA : sous réserve éligibilité projet. Aide GERPLAN uniquement pour la conception + matériel, hors travaux de génie civil. Vérifier l'emprise foncière publique pour la pose des panneaux. Visuel à faire valider au préalable par la CeA avant impression. Thématiques éligibles en lien avec les thématiques GERPLAN. Ajouter le logo de la CeA sur les panneaux. La CeA se réserve le droit de ne pas verser la subvention si le logo n'y apparaît pas. Un avis définitif sur l'éligibilité ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.
Sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité	Réalisation d'un programme d'animation sur le thème de la nature à destination du grand public	F	<b>Saint-Louis Agglomération</b>	50%		50%			2 000	2 000	1 000		1 000			CeA : priorités aux actions pédagogiques en lien avec les thématiques GERPLAN et au grand public et public périscolaire CeA : sous réserve éligibilité projet. Les actions envisagées devront être en dehors de l'AMI éducation à l'environnement lancé par la CeA => demander une attestation sur l'honneur au CINE. Si les animations sont prévues dans un ENS => demander l'accord préalable de la CeA avant réalisation de l'animation et préciser dans les documents de communication qu'il s'agit d'un ENS propriété de la CeA. Ajouter le logo de la CeA sur les documents de communication. La CeA se réserve le droit de ne pas verser la subvention si la mention de son soutien financier n'apparaît pas.
<b>sous-total de cet axe</b>									<b>19 583</b>	<b>16 653</b>	<b>1 000</b>	<b>12 222</b>	<b>6 361</b>			
<b>AXE 5 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE</b>																
Sauvegarder les vergers de hautes tiges	Création d'un verger communal pédagogique	I	Commune de Hégenheim		60%	40%			3 360	2 800		2 240	1 120			CeA : sous réserve d'éligibilité (plantations arbres haute-tige, tuteurs, fosses de plantation) CeA : sous réserve éligibilité projet. Vérifier l'emprise foncière publique de la plantation (parcelle communale) => fournir un plan de localisation de la plantation. Transmettre un devis avec le détail des variétés pour vérifier l'éligibilité. Arbres fruitiers haute tige issus des listes GERPLAN. Report de 2023 et 2024.
Sauvegarder les vergers de hautes tiges	Création de verger communal	I	Commune de Steinbrunn-le-Haut		60%	40%			2 400	2 000		1 600	800			CeA : sous réserve d'éligibilité (plantations arbres haute-tige, tuteurs, fosses de plantation) CeA : sous réserve éligibilité projet. Vérifier l'emprise foncière publique de la plantation (parcelles communales) => fournir un plan de localisation des plantations. Transmettre un devis avec le détail des variétés pour vérifier l'éligibilité. Arbres fruitiers haute tige issus des listes GERPLAN.
Sauvegarder les vergers de haute tige	Réalisation d'une commande groupée d'arbres fruitiers de haute tige	I	<b>Saint-Louis Agglomération</b>	60%		40%			26 400	22 000	17 600		8 800			CeA : sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres et arbustes recommandés par le CeA) CeA : sous réserve éligibilité projet. L'ensemble des arbres fruitiers haute tige doit être issu des listes GERPLAN, transmettre un devis présentant le détail des variétés pour vérifier l'éligibilité.
<b>sous-total de cet axe</b>									<b>32 160</b>	<b>26 800</b>	<b>17 600</b>	<b>3 840</b>	<b>10 720</b>			
<b>AXE 7 : LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR EN ZONE URBAINE</b>																

programme prévisionnel 2025 GERPLAN de Saint-Louis Agglomération			co-financement (en %)						coût prévisionnel		participation financière (en €)					
intitulé de l'action	informations sur opération	I/F	MO	EPCI	commune(s)	CeA	région	autres (à préciser)	coût prévisionnel TTC	coût prévisionnel HT	EPCI	commune	CeA	région	autres (à préciser)	commentaires
Arbres en villes	Plantation d'arbres fruitiers en zone urbaine et péri-urbaine	I	Commune de Héringue		60%	40%			5 572	4 643		3 714	1 857			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres et arbustes recommandés par le CeA) CeA : sous réserve éligibilité projet, vérifier l'emprise foncière publique, préciser la localisation du projet. Les essences choisies devront être issues des listes GERPLAN. Transmettre des devis précisant le détail des essences. Un avis définitif ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.
Arbres en villes	Plantation d'arbres fruitiers le long de la piste cyclable aux abords de la RD 419	I	Commune de Héringue		60%	40%			4 666	3 889		3 111	1 555			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres et arbustes recommandés par le CeA) CeA : sous réserve éligibilité projet, vérifier l'emprise foncière publique, préciser la localisation du projet. Hors mesure compensatoire. Les essences choisies devront être issues des listes GERPLAN. Transmettre des devis précisant le détail des essences. Un avis définitif ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.
Arbres en villes	Plantation d'arbres fruitiers au Fronacker	I	Commune de Héringue		60%	40%			4 666	3 889		3 111	1 555			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres et arbustes recommandés par le CeA) CeA : sous réserve éligibilité projet, vérifier l'emprise foncière publique, préciser la localisation du projet. Les essences choisies devront être issues des listes GERPLAN. Transmettre des devis précisant le détail des essences. Un avis définitif ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.
Arbres en villes	Plantation d'arbres le long de la piste cyclable de la Rue Michelfelden	I	Ville de Huningue		60%	40%			50 000	41 667		40 000	10 000			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres recommandés par la CeA, fosses de plantation, tuteurs - minimum 3 arbres - diversité dans les espaces pour avoir un effet sur ICU) CeA : sous réserve éligibilité projet. Plafond de l'aide GERPLAN a 10 000 € max. Critères "arbre en ville" à respecter, arbres de haut jet selon la liste "arbre en ville". Zones U et AU du document d'urbanisme, fournir un plan de localisation des plantations. Pas de plantation en remplacement d'anciens arbres existants. Un avis définitif sur l'éligibilité ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.
Arbres en villes	Plantation d'arbres et arbustes dans le village	I	Commune de Koetzingue		60%	40%			9 473	7 894		6 315	3 158			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres recommandés par la CeA, fosses de plantation, tuteurs - minimum 3 arbres - diversité dans les espaces pour avoir un effet sur ICU) CeA : sous réserve éligibilité projet. Vérifier l'emprise foncière publique, fournir un plan de localisation des plantations. L'ensemble des arbres et arbustes doit être issu des listes GERPLAN (arbres de haut jet de la liste "arbre en ville"). Transmettre un devis des essences présentant le détail des variétés choisies pour vérifier l'éligibilité. L'apport de terre et le paillage ne sont pas éligibles.
Arbres en villes	Plantation d'arbres au niveau de l'aire de jeux	I	Commune de Leymen		60%	40%			26 998	22 498		17 998	8 999			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres recommandés par la CeA, fosses de plantation, tuteurs - minimum 3 arbres - diversité dans les espaces pour avoir un effet sur ICU) CeA : sous réserve éligibilité projet. L'ensemble des arbres et arbustes doit être issu des listes GERPLAN (arbres de haut jet de la liste "arbre en ville"). Les essences 1/2 tige, le terreau et l'apport d'écorce ne sont pas éligibles.
Arbres en villes	Enrichissement végétal des espaces de nature en ville	I	Ville de Sierentz		60%	40%			10 000	8 333		6 667	3 333			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres recommandés par la CeA, fosses de plantation, tuteurs - minimum 3 arbres - diversité dans les espaces pour avoir un effet sur ICU) CeA : sous réserve éligibilité projet. L'ensemble des végétaux doit être issu des listes GERPLAN (voir listes général des arbustes/arbres et plantes couvre-sol). Les paillis/copeaux ne sont pas éligibles au GERPLAN. Transmettre un devis présentant le détail des variétés choisies pour vérifier l'éligibilité. Un avis définitif sur l'éligibilité ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.

programme prévisionnel 2025 GERPLAN de Saint-Louis Agglomération			co-financement (en %)					coût prévisionnel		participation financière (en €)					commentaires	
intitulé de l'action	informations sur opération	I/F	MO	EPCI	commune(s)	CeA	région	autres (à préciser)	coût prévisionnel TTC	coût prévisionnel HT	EPCI	commune	CeA	région		autres (à préciser)
Arbres en villes	Plantation d'arbres en milieu urbain pour lutter contre les îlots de chaleurs	I	Commune de Zaessingue		60%	40%			1 500	1 250		1 000	500			CeA: sous réserve d'éligibilité (selon liste d'arbres recommandés par la CeA, fosses de plantation, tuteurs - minimum 3 arbres - diversité dans les espaces pour avoir un effet sur ICU) CeA : sous réserve éligibilité projet de la plantation. Attention seuil plancher mini de 1 250 € éligible à atteindre. Vérifier l'emprise foncière publique. Critères "arbre en ville" à respecter, arbres de haut jet selon la liste "arbre en ville". Zones U et AU du document d'urbanisme, fournir un plan de localisation des plantations. Pas de plantation en remplacement d'anciens arbres existants. Un avis définitif sur l'éligibilité ne pourra être donné que lors du dépôt du dossier pour instruction.
<b>sous-total de cet axe</b>									<b>112 875</b>	<b>94 062</b>		<b>81 916</b>	<b>30 958</b>			
			<b>total général</b>						<b>164 618</b>	<b>137 515</b>	<b>18 600</b>	<b>97 978</b>	<b>48 039</b>			